

Procès-verbal Conseil municipal du mercredi 04 Mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Par suite d'une convocation en date du 27 février 2026, les membres composant le Conseil municipal de LOUBEYRAT se sont réunis, Salle polyvalente, le 04 Mars 2026 à 18 heures sous la présidence M. Sébastien BLANC, Maire.

Présents : M. BLANC Sébastien, Le Maire

Mme Gaëlle BARADUC, M. Laurent BERTHELOT, Mme Karine ENGEL, M. Pierre EVRAIN, Mme Catherine FAIDIT, M. Stéphane LOBREGAT, Mme Lucie GILLES, M. Lionel GUILLOT, Mme Sylvie TAMISIER.

Excusés : Mme Evelyne GARDARIN ayant donné pouvoir à Mme Catherine FAIDIT

Mme Jessica DEBRIOUDE ayant donné pouvoir à M. Laurent BERTHELOT

M. Corentin BONNY ayant donné pouvoir à M. Pierre EVRAIN

Absents : Mme Valérie CAUDRELIER-PEYNET, M. Frédéric HARDOUIN

Mme Catherine FAIDIT a été élue secrétaire de séance.

Validation du procès-verbal de la séance du 25 février 2026.

Le procès-verbal du Conseil municipal a été diffusé à l'ensemble des élus qui sont réputés en avoir fait lecture.

Le compte rendu de la séance du 25/02/2026 est validé à l'unanimité.

Utilisation des délégations du Conseil municipal au Maire :

Enumération faite des utilisations des délégations du Conseil municipal au Maire.

NEANT

Décisions et débats du Conseil municipal :

- **Délibération n° 2026-03-001 examinée le 25/02/2026 – Budget/Finances : vote du CFU 2025 du budget communal.**

[M. le Maire sort de la salle, ne participe ni aux débats, ni au vote].

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte financier unique 2025 du budget communal tel que suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 007 135,00	1 057 264,00	2 064 399,00
	Recettes réalisées (1)	B	223 967,26	1 327 240,47	1 551 207,73
	Restes à réaliser	C	80 138,00	0,00	80 138,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	936 024,44	1 689 345,92	2 625 370,36
	Dépenses réalisées (1)	E	234 528,13	1 048 371,50	1 282 899,63
	Restes à réaliser	F	162 046,30	0,00	162 046,30
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-10 560,87	278 868,97	268 308,10
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-71 110,56	632 081,92	560 971,36
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-81 671,43	910 950,89	829 279,46
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-81 908,30	0,00	-81 908,30
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-163 579,73	910 950,89	747 371,16

Le CFU est consultable sur simple demande en mairie.

- **Délibération n° 2026-03-002 examinée le 25/02/2026 – Budget/Finances : vote du CFU 2025 du budget assainissement.**

[M. le Maire sort de la salle, ne participe ni aux débats, ni au vote].

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte financier unique 2025 du budget assainissement tel que suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	85 986,26	44 850,00	130 836,26
	Recettes réalisées (1)	B	52 727,94	45 164,09	97 892,03
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	89 956,14	94 700,26	184 656,40
	Dépenses réalisées (1)	E	48 758,06	56 148,92	104 906,98
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 969,88	-10 984,83	-7 014,95
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 969,88	49 850,26	53 820,14
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	7 939,76	38 865,43	46 805,19
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	7 939,76	38 865,43	46 805,19

Le CFU est consultable sur simple demande en mairie.

- **Délibération n° 2026-03-003 examinée le 25/02/2026 – Budget/Finances : vote du CFU 2025 du budget lotissement.**

[M. le Maire sort de la salle, ne participe ni aux débats, ni au vote].

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte financier unique 2025 du budget lotissement tel que suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	72 653,01	72 653,01	145 306,02
	Recettes réalisées (1)	B	32 111,99	34 656,99	66 768,98
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	72 653,01	72 653,01	145 306,02
	Dépenses réalisées (1)	E	34 656,99	34 656,99	69 313,98
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-2 545,00	0,00	-2 545,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 545,00	0,00	-2 545,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 545,00	0,00	-2 545,00

Le CFU est consultable sur simple demande en mairie.

- **Délibération n° 2026-03-004 examinée le 25/02/2026 – Etat récapitulatif 2025 des indemnités des élus.**

Le Conseil municipal prend acte du tableau récapitulatif des indemnités versées en 2025 aux élus. Ce tableau est consultable sur simple demande en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Procès-verbal arrêté le 20/03/2026

A Loubeyrat

Le Président de séance
Laurent BERTHELOT

La Secrétaire de séance
Gaëlle BARADUC



